

*7 MOULES INEDITS DE NINI*



## Sommaire

Remerciements : .....	1
Jean-Baptiste Nini à Chaumont, une fabuleuse entreprise.....	4
De Benjamin Franklin à Orien Marais. Portrait d'une société.....	4
Les moules, des outils de production.....	5
Imitations et postérité de l'œuvre.....	6
Bilan : .....	9
Bibliographie : .....	10
Annexes : .....	12
I) Illustrations : .....	12
II) Tableaux des comparaisons des dimensions des moules de Jean-Baptiste Nini.....	16
III) Reproduction du contrat passé entre Jacques-Donatien Leray de Chaumont et Jean-Baptiste Nini 1er Octobre 1772, Blois, Archives départementales du Loir-et-Cher, Fonds Gulpin, F2069, .....	20

## Remerciements :

*Nous tenons à remercier tout d'abord, M<sup>me</sup> Chantal Colleu-Dumond, directrice du château de Chaumont-sur-Loire, de nous avoir ouvert les portes de son institution.*

*Nous souhaitons également saluer, M. John Touchet, chargé de mission pour le suivi des collections et des recherches patrimoniales du château, pour son bon accueil et l'intérêt qu'il a porté à nos recherches.*

*Enfin, nous adressons nos remerciements à M. Mickael Fauvinet, archiviste, pour l'accueil qu'il nous a réservé lors de notre venue aux archives départementales du Loir-et-Cher.*

# ROUILLAC

*Commissaires-Priseurs  
Expert près la Cour d'Appel*

## « 7 moules inédits de Nini »

Direction :  
Aymeric Rouillac

Brice Langlois  
Alexandre Posson  
Historien de l'art à l'Université de Tours



## Jean-Baptiste Nini à Chaumont, une fabuleuse entreprise.

Né à Urbino en 1717, Jean-Baptiste Nini n'était à l'évidence pas destiné à terminer son œuvre sur les bords de la Loire. Il se forme en effet à Bologne à partir de 1735, avant d'entamer une carrière en Espagne jusqu'en 1757. L'année suivante, Nini s'établit à Paris, où il débute sa production de portrait en terre cuite. Conséquence du succès de ses médailles, il rencontre son mécène, Jacques-Donation Leray de Chaumont. Les deux hommes signent un contrat en 1772, qui prévoit l'installation de Nini au château de Chaumont. C'est en ce lieu que l'artiste produit la partie la plus connue de son œuvre. Le corpus de moules dont nous avons la charge correspond finalement à cette dernière période de la production artistique de Nini.

### De Benjamin Franklin à Orien Marais. Portrait d'une société.

Sur nos sept moules, cinq d'entre eux sont des portraits de Benjamin Franklin. Par un heureux hasard, cet échantillon concorde à l'état de la production de Nini, puisque les portraits de Franklin sont sans conteste ceux les plus diffusés. L'ambassadeur américain arrive en France en 1776, et tisse rapidement des liens avec Leray, qui l'accueille dans son hôtel particulier de Passy. Si la proximité des deux hommes, et notamment l'attachement de Leray à la cause américaine peut expliquer la production massive des portraits de Franklin, c'est également l'ambition de conquérir le marché américain qui est derrière ce phénomène.

Nini représente Franklin de plusieurs façons. Dans notre corpus, deux exemples se distinguent. Le plus connu est *Benjamin Franklin au bonnet de fourrure* de 1777 (fig. 1 à 4), dont les sources tendent à prouver que Nini a tiré son inspiration d'un dessin de Thomas Walpole (1755-1840) (fig. 5). Une lettre de Franklin adressée à Walpole confirme l'influence de son croquis sur le portrait de Nini : « From a sketch [...] which was drawn by your ingenious and valuable son, they have made here medallions in terr cuit[s] [sic] »<sup>1</sup>.

Le second modèle daté de 1778, *Benjamin Franklin à l'antique aux cheveux courts* (fig. 6),

---

<sup>1</sup> Anna Cerboni Baiardi (éd.), Barbara Sibille (éd.), *Jean-Baptiste Nini (1717-1786) D'Urbino aux rives de la Loire. Paysages et visages européens*, cat. exp., Urbino, Palazzo Ducale, Blois, château de Blois, Milan, F. Motta, 2001, p. 217.

s'envisage comme une œuvre de propagande politique renvoyant à l'histoire récente des États-Unis. Conçu sur le modèle du portrait antique, le personnage est de profil, le front dégarni, et les cheveux en arrière. Il s'appréhende alors comme un *imperator* « dirige[ant] la foudre et brav[ant] les tirans ». De surcroît, l'iconographie de l'éclair ne fait que renforcer la comparaison à l'antiquité, en rapprochant Benjamin Franklin du dieu Zeus.

Si Nini fait quelques portraits de personnages célèbres, s'ajoute à côté les images des protagonistes du cercle de Chaumont, à commencer par le double portrait de *Marie-Catherine Jacquet et Orien Marais* datant de 1775 (fig. 7). « Procureur fiscal, notaire et régisseur de la seigneurie de Chaumont »<sup>2</sup>, Orien Marais n'a assurément pas le même statut que Franklin. En ce sens, ce portrait se conçoit davantage comme une représentation intime d'un couple d'amis de Nini, plus qu'un portrait d'apparat. Par ailleurs, la composition et le traitement des visages sont relativement comparables au double portrait de *Claudine de Bussy et Jean Bouin* réalisé deux ans plus tard en 1777. Cette évidente inspiration renseigne sur le travail de l'artiste, qui devait vraisemblablement reprendre à dessein certains caractères de ses compositions.

En date de 1783, le dernier portrait de cette série est celui du fils de son mécène, *Jacques-(James) Donatien Leray de Chaumont* (1740-1840) (fig. 8). Ami de Temple, le petit-fils de Franklin, James Leray grandit dans un contexte franco-américain, qui l'incite à partir aux États-Unis en 1785. Là-bas, Leray fils « fonde plusieurs villes et fait construire à Leraysville une réplique de l'hôtel de Valentinois »<sup>3</sup> qui accueillait en France le père de la nation américaine.

### Les moules, des outils de production.

Pour une soixantaine de personnages portraturés, Jean-Baptiste Nini aurait employé quatre-vingt-un moules, si l'on se fit au nombre de moules conservés dans les collections publiques<sup>4</sup>. Nous pouvons ainsi constater que notre corpus correspond à près de dix pour cent de l'ensemble des moules. Du vivant de Nini tout plaide à croire que ces moules n'avaient aucune diffusion

---

<sup>2</sup> Archives départementales du Loir-et-Cher série 4 E 47 Chaumont boîte 1760-1776.

<sup>3</sup> Anna Cerboni Baiardi (éd.), Barbara Sibille (éd.), *Jean-Baptiste Nini (1717-1786) D'Urbino aux rives de la Loire. Paysages et visages européens*, cat. exp., Urbino, Palazzo Ducale, Blois, château de Blois, Milan, F. Motta, 2001, p. 224.

<sup>4</sup> Anna Cerboni Baiardi (éd.), Barbara Sibille (éd.), *op cit*, p. 74.

commerciale. En effet, Leray - qui partage avec l'artiste les bénéfices de la vente des médaillons<sup>5</sup> - n'avait aucun intérêt à commercialiser des outils susceptibles de reproduire les portraits.

À la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle naît un débat autour de la technique de Nini. Alfred Villers, le premier à écrire sur l'artiste, affirme que Nini avait recours à des moules en métal. Toutefois à l'unanimité des exemplaires retrouvés et après des expériences faites avec des moules originaux, Auguste Storelli assure que « pour mouler avec de la terre d'une façon avantageuse, il est reconnu que la porosité de la matière du moule est indispensable afin d'éviter l'adhérence, nuisible et contraire à un bon résultat »<sup>6</sup>.

À la mort de Nini, l'atelier est mis en vente<sup>7</sup>. Aucun catalogue ne semble avoir été publié à cette occasion. Néanmoins, Barbara Sibille et Valérie Caro qui ont mené des recherches pour l'exposition de 2001, ont retrouvé l'inventaire après apposition des scellés effectué le lendemain de la mort de l'artiste : « Sur le vesselier sest trouvé [...] soixante poinçons de médailles »<sup>8</sup>. Comme le font remarquer les auteurs, le terme poinçons est ambigu. S'agit-il des moules en creux à l'instar de ceux dont nous avons la charge, ou plutôt de « bosse en métal présentant le modèle en relief et utilisé par enfonçage pour établir une matrice » ou encore « d'éléments décoratifs tels que fleurs de lys, étoiles, boutons, guillochis ou étoffes » ? La réponse est de toute évidence difficile à formuler tant que les problèmes liés à la technique de Nini ne seront pas résolus. Cependant il est fort probable que les moules de notre corpus aient été cédés à l'occasion de la vente de l'atelier de Nini.

### Imitations et postérité de l'œuvre.

Il est possible que la production des médaillons perdure un temps après la mort de l'artiste. Storelli cite dans son ouvrage une lettre d'Orien Marais adressée à M<sup>e</sup> Pardessus - l'avocat de Leray pour sa défense dans l'affaire de la succession de Nini - dans laquelle il écrit que « depuis le décès de sieur Nini, [il a] vendu au moins pour trois ou quatre cents livres de médaillons qu'[il

---

<sup>5</sup> [1er octobre 1772] Société entre M Jacques Donatien Le Ray et Jean-Baptiste Nini, Archives nationales, Minutier Central, XCV, 332, minute. Une copie conservée aux archives départementales du Loir-et-Cher est reproduite dans les annexes de ce document.

<sup>6</sup> Auguste Storelli, *Jean-Baptiste Nini, sa vie - son oeuvre, 1717-1786*, Tours, Mame, 1896, p. 20.

<sup>7</sup> Reproduction dans les annexes d'une copie de l'acte de décès réalisée par un amateur au XIX<sup>e</sup> siècle.

<sup>8</sup> Archives départementales du Loir-et-Cher, série B, Justice, Chaumont : Apposition des scellés, 3 mai 1786.

a] fait fabriquer à la poterie par des hommes qui n'étaient pas sous l'inspection du défunt, et dans le prix desquels ses héritiers ne peuvent prétendre aucune chose »<sup>9</sup>. Si la thèse que Marais ait racheté une partie, voire la totalité des moules qui composaient l'atelier de Nini est contestée, elle semble néanmoins probable. Le contrat passé entre Jacques Mercier, le nouveau potier de la manufacture, et Jacques Donatien Leray de Chaumont le 9 décembre 1786 ne prévoit pas la reprise de la production des médailles en terre cuite<sup>10</sup>. Marais devait donc mener seul la continuation de cette entreprise.

Si certains auteurs évoquent des copies du temps de Nini au sein même de son atelier, c'est principalement les reproductions du XIX<sup>e</sup> siècle qui sont les plus problématiques. Paradoxalement, Alfred Villers serait à l'origine de ces imitations. Il aurait en effet confié à Ulysse Besnard, son collègue du musée de Blois mais également peintre d'histoire et potier, la réalisation d'une copie d'un médaillon de Franklin à partir d'un moule de Nini pour en définir la technique de l'artiste. À l'évidence d'autres coopérations ont suivi, comme en atteste le portrait de *Benjamin Franklin aux bésicles* du musée de Blois donné par Villers et signé au revers par Ulysse<sup>11</sup>.

Des dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle d'autres copies sont réalisées pour répondre à la demande croissante des amateurs<sup>12</sup>. Émile Balon, le successeur d'Ulysse Besnard, réalise en effet des expérimentations à la demande d'un amateur anonyme, propriétaire de moules en terre cuite. Balon ne se contente pas seulement de faire des expériences, mais propose à la vente des reproductions de médaillons, en se servant probablement de moules originaux confiés par des amateurs avant 1905. À partir de cette date, l'artisan serait en possession de moules de Nini qu'il aurait trouvé à Mer, ville située à vingt kilomètres de Blois. Néanmoins Balon ne détient que dix-neuf modèles de moule comme en atteste son registre des doubles de courriers allant de juin 1904 à 1929. Martine Tissier de Mallerai qui a consulté le document dans les archives de Philippe Charon, le petit-fils de Balon, a noté que la période de production la plus importante se situe entre 1904 et 1917. En dehors de ces modèles, Balon

---

<sup>9</sup> Storelli, *op. cit.*, p. 15. Lettre conservée aux Archives départementales du Loir-et-Cher, série F 2069.

<sup>10</sup> Reproduit dans la III<sup>e</sup> partie des annexes. Blois, Archives départementales, Fonds Gulpin, F2069.

<sup>11</sup> *Benjamin Franklin aux bésicles*, s.d, terre cuite, Blois, Musée du château.

<sup>12</sup> Les archives départementales du Loir-et-Cher conservent une correspondance importante d'amateurs et rapport avec le prince de Broglie, Fonds Gulpin, F2069.

réalise une cinquantaine de médaillons de formats inférieurs. Ces derniers sont obtenus par surmoulage des médaillons conservés dans les institutions de Chaumont, Blois, et Bourges. La dimension inférieure est due au retrait successif de l'argile à la cuisson du moule, puis du médaillon. Les collections publiques conservent quelques pièces de Balon, à l'instar du château de Chaumont qui possède des copies de *Franklin au bonnet de fourrure* et *Franklin à l'antique*. Néanmoins, Philippe Charon détient la collection la plus importante de faux Nini.

## Bilan :

De la carrière de Jean-Baptiste Nini, la période chaumontaise est assurément la plus prolifique. Le contrat passé avec Leray participe allègrement à la production massive de médaillons.

Si la présente étude se devait de rappeler succinctement la biographie de Jean-Baptiste Nini, le contexte de production de son œuvre et établir un bilan historiographique, elle doit également proposer une datation des sept moules dont nous avons la charge. Nous avons donc cherché dans un premier temps, à comparer les dimensions de nos moules à celles des moules et médaillons conservés dans les collections publiques. Nous avons ainsi réalisé des tableaux de comparaison de dimension, qui sont publiés dans la deuxième partie des annexes de ce document.

Les moules de notre corpus représentant *Franklin au bonnet de fourrure* (tableau. a) ont une taille relativement homogène. La moyenne de leurs dimensions est de 131,5 mm de diamètre pour 22,75 mm d'épaisseur, ce qui est légèrement supérieur aux dimensions des moules des collections publiques. Par ailleurs, en comparant leurs dimensions avec celles des médaillons authentiques, nous pouvons observer qu'il y a un retrait de l'argile à la cuisson moyen et constant d'un centimètre, ce qui apparaît vraisemblable.

Pour le moule de *Benjamin Franklin au bonnet de fourrure* de grand module (tableau. b), nous avons seulement eu comme élément de comparaison un autre moule de grand module conservé dans les collections du musée Franco-Américain de Blérancourt. Néanmoins, cela nous permis d'observer que le notre était d'un format supérieur (175 mm contre 165 mm). Il mesure en effet un centimètre de plus. Il n'a à l'évidence pas été réalisé par surmoulage d'un médaillon, si l'on se réfère à sa dimension supérieure. De surcroît l'épaisseur du moule (29 mm) correspond à l'épaisseur moyenne des épreuves de Nini, qui se situe autour de 30 mm. Il daterait donc du XVIIIe.

En ce qui concerne le moule de *Benjamin Franklin à l'antique* (tableau. c) nous avons retrouvé davantage de spécimens pour établir des comparaisons. Le diamètre apparaît presque équivalent au moule en plâtre conservé au château de Blois : 175 mm contre 172 mm. Toutefois, il faut noter l'épaisseur inférieure du moule du château de Blois (22 mm), qui s'explique à l'évidence par sa différence de matière. En comparant notre moule aux médaillons des collections

publiques, nous observons un retrait de 18 mm. Bien qu'importante, la différence de diamètre n'exclut que ce moule soit du XVIIIe.

Pour le moule *d'Orien Marais et Marie-Catherine Jacquet* (tableau. d) la comparaison n'a pu se faire qu'avec trois médaillons. Le moule dont nous avons la charge mesure 130 mm. Cela montre un retrait d'un centimètre de l'argile à la cuisson avec le médaillon de Blois (120 mm), qui a été authentifié comme véritable après des analyses scientifiques menées à l'occasion de l'exposition. Nous devons toutefois noter l'écart de diamètre important entre notre moule et le médaillon du Metropolitan Museum (110 mm), qui a contrario pourrait s'avérer être une reproduction du XIX<sup>e</sup> siècle, alors que notre moule serait du XVIIIe.

Enfin, le moule de *James Leray de Chaumont* (tableau. e) n'a pas pu être comparé avec d'autres moules. Nous n'avons pas connaissance d'autres exemplaires de moule de ce portrait. Toutefois, nous constatons que l'écart de diamètre entre notre moule (165 mm) et le médaillon conservé à Chaumont (159 mm) n'est que de 6 mm, tandis que le retrait avec celui de Blois (144 mm) est considérable. Il est donc probable que notre moule ne corresponde pas avec les médaillons de ce corpus. Il s'agirait donc d'un moule du XVIIIe d'une taille plus importante.

À la suite de ces comparaisons de dimensions, nous avons cherché à établir des comparaisons stylistiques avec des médaillons conservés au château de Chaumont. Nous avons pu constater l'homogénéité de notre corpus de moules. L'ensemble des moules se révèle en effet dans un état de conservation de bonne qualité. Les traits des visages, et particulièrement les boucles des cheveux témoignent d'une minutie descriptive soignée caractéristique du travail de Jean-Baptiste Nini.

Observant que ce corpus de moule provient d'une collection particulière de la région blésoise, remarquant que la répartition des portraits dans ce corpus correspond à la réalité de la production de Jean-Baptiste Nini, considérant que l'ensemble des dimensions de ces moules est supérieure à la moyenne de celles des médaillons conservés dans les collections publiques, et voyant que la minutie descriptive de ces portraits est équivalente à celle des moules et médaillons authentiques, il est manifestement probable que ces moules sont des épreuves exécutées dans l'atelier de Nini à Chaumont-sur-Loire au XVIII<sup>e</sup> siècle.

## Bibliographie :

- ❖ CERBONI BAIARDI, Anna (éd.), SIBILLE, Barbara (éd.), *Jean-Baptiste Nini (1717-1786) D'Urbino aux rives de la Loire. Paysages et visages européens*, cat. exp., Urbino, Palazzo Ducale, Blois, château de Blois, Milan, F. Motta, 2001,
- ❖ MÉLOIZES, Albert des, *Les moules en terre cuite de Jean-Baptiste Nini*, Bourges, E. Pigelet, 1869.
- ❖ POUMÈS, Claire, « Les moules de Jean-Baptiste Nini (1717-1786) de la collection des Méloizes », *Cahier du château et des musées de Blois*, n°36, 2005, p. 29-31.
- ❖ STORELLI, Auguste, *Jean-Baptiste Nini, sa vie - son œuvre, 1717-1786*, Tours, Mame, 1896.
- ❖ VILLERS, Alfred, *Jean-Baptiste Nini ses terres cuites*, Blois, imp. Lecesne, 1862.

## Annexes :

### I) Illustrations :



Figure 1 Jean-Baptiste NINI, MOULE. Franklin américain. Daté 1777, Haut. 2,2, Diam. 13,3 cm. (accidents), Fixé sur une pierre calcaire, Provenance : maison de famille Beulay, avoué, rue du palais à Blois.



Figure 2 Jean-Baptiste NINI, MOULE. Franklin américain. Daté 1777, Haut. 2. cm Diam. 12, 8cm. (accidents), Fixé sur une pierre calcaire, Provenance : maison de famille Beulay, avoué, rue du palais à Blois



Figure 3 Jean-Baptiste NINI, MOULE. Franklin américain. Daté 1777, Haut. 2, 5 cm Diam. 13, 4cm. (accidents),  
Fixé sur une pierre calcaire, Provenance : maison de famille Beulay, avoué, rue du palais à Blois.



Figure 4 Jean-Baptiste NINI, MOULE. Franklin américain. Daté 1777, Haut. 2, 4cm Diam. 13, 1cm. (accidents),  
Fixé sur une pierre calcaire, Provenance : maison de famille Beulay, avoué, rue du palais à Blois.

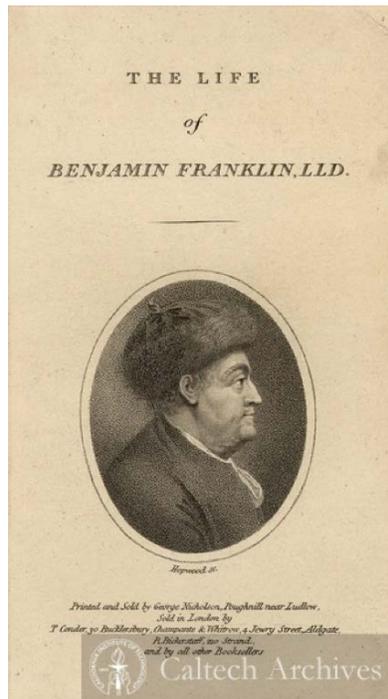


Figure 5 Thomas Walpole, *portrait de Benjamin Franklin*, s.d.s.n, gravé par James Hopwood.



Figure 6 Jean-Baptiste NINI, MOULE. Franklin américain. Titulature : B . FRANKLIN. DIRIGE. LA. FOUDRE. ET. BRAVE. LES. TYRANS. MDCCLXXVIII. Daté 1777, Haut. 2, 9cm Diam. 17, 5cm. (accidents), Fixé sur une pierre calcaire, Provenance : maison de famille Beulay, avoué, rue du palais à Blois.



Figure 7 Jean-Baptiste NINI, MOULE. Portrait d'Orien Marais et Marie-Catherine Jaquet M.C.J / O.M.. Daté 1775.  
Titulature : Haut. 2, 6, Diam. 13 .cm. (accidents), Fixé sur une pierre calcaire, Provenance : maison de famille  
Beulay, avoué, rue du palais à Blois.



Figure 8 Jean-Baptiste NINI, portrait de Jacques (James) Donation Leray de Chaumont, *Daté 1783*, Haut. 3, 1cm  
Diam. 16, 5cm. (accidents), Fixé sur une pierre calcaire, Provenance : maison de famille Beulay, avoué, rue du palais  
à Blois.

## **II. Tableaux des comparaisons des dimensions des moules de Jean-Baptiste Nini**

Si les analyses de la terre à l'accélérateur de particule sont les plus fiables pour déterminer l'authenticité des œuvres, d'autres méthodes sont également envisageables. Nous nous emploierons ici à comparer les dimensions de nos moules à celles des épreuves conservées dans les collections publiques.

- a) Tableau de comparaison des tableaux des portraits de Benjamin Franklin au bonnet de fourrure, 1772, petit module.
- b) Tableau de comparaison des tableaux des portraits de Benjamin Franklin au bonnet de fourrure, 1772, grand module.
- c) Tableau de comparaison des tableaux des portraits de Benjamin Franklin à l'antique, 1778, grand module.
- d) Tableau de comparaison des tableaux des portraits d'Orien Marais et Marie-Catherine Jacquet, 1775, petit module.
- e) Tableau de comparaison des tableaux des portraits de Jacques (James) Leray de Chaumont, 1783, grand module.

Abréviation :

\*n.r = non renseigné

**Tableau de comparaison des dimensions des portraits de Benjamin au bonnet de fourrure, 1777. ?**

Artiste	Type	Diamètre (mm.)	Épaisseur (mm.)	Matériau	Ville	Lieu de conservation	Numéro d'inventaire
Jean-Baptiste Nini	Moule	133	22	Terre cuite	Vendôme	Hôtel des ventes Rouillac.	n.r*
Jean-Baptiste Nini	Moule	128	20	Terre cuite	Vendôme	Hôtel des ventes Rouillac.	n.r
Jean-Baptiste Nini	Moule	134	25	Terre cuite	Vendôme	Hôtel des ventes Rouillac.	n.r
Jean-Baptiste Nini	Moule	131	24	Terre cuite	Vendôme	Hôtel des ventes Rouillac.	n.r
Moyenne : 131, 5 mm (diamètre) / 22, 75mm (épaisseur).							
Jean-Baptiste Nini	Moule	130	22	Terre cuite	Blois	Musée du château	861-199-48
Jean-Baptiste Nini	Moule	130	n.r	Terre cuite	Paris	Musée des Arts décoratifs	13944.12.
Jean-Baptiste Nini	Médaille	120	18	Terre cuite	Paris	Musée du Louvre	RF 4588
Jean-Baptiste Nini	Médaille	120	20	Terre cuite	Angers	Musée des Beaux-Arts.	MBA 77 10 1
Jean-Baptiste Nini	Médaille	120	n.r	Terre cuite	Bordeaux	Musée des Beaux-Arts.	BxE 1069.347.
Jean-Baptiste Nini	Médaille	118	10	Terre cuite	Chaumont-sur Loire	Château de Chaumont.	MH54202-T1
Jean-Baptiste Nini	Médaille	114	n.r	Terre cuite	New-York	Metropolitan museum of Art.	83.2.175

Tableau de comparaison des dimensions des portraits de Benjamin Franklin au bonnet de fourrure, 1777. Grands modules. (tableau.b)

Artiste	Type	Diamètre (mm.)	Épaisseur (mm.)	Matériau	Ville	Lieu de conservation.	Numéro d'inventaire
Jean-Baptiste Nini	Moule	175	29	Terre cuite	Vendôme	Hôtel des ventes. Rouillac.	n.r
Jean-Baptiste Nini	Moule	165	22	Terre cuite	Blérancourt	Musée coopération Franco-Américaine.	CFA A 207

Tableau de comparaison des dimensions des portraits de Benjamin Franklin à l'antique, 1778. Grand module. (tableau.c)

Artiste	Type	Diamètre (mm.)	Épaisseur (mm.)	Matériau	Ville	Lieu de conservation	Numéro d'inventaire
Jean-Baptiste Nini	Moule	175	29	Terre cuite	Vendôme	Hôtel des ventes Rouillac.	n.r
Jean-Baptiste Nini	Moule	172	22	Plâtre	Blois	Musée du château	2000-4
Jean-Baptiste Nini	Médaille	157	11	Terre cuite	Blois	Musée du château	?
Jean-Baptiste Nini	Médaille	155	n.r	Terre cuite	Chaumont-sur-Loire.	Château de Chaumont	MH54202-Z1

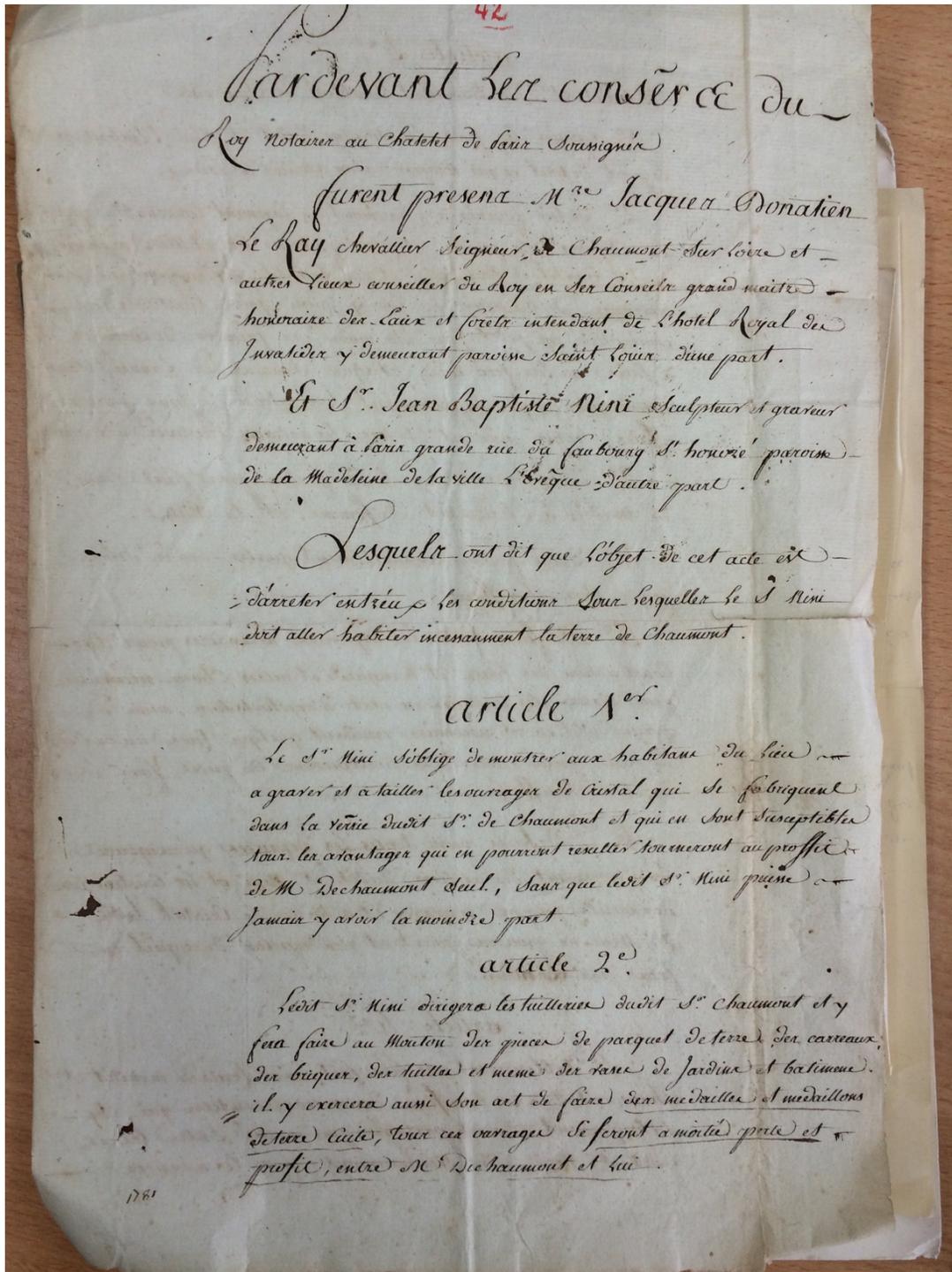
**Tableau de comparaison des dimensions des doubles portraits d'Orien Marais et Marie-Catherine Jacquet, 1775. (tableau.d)**

Artiste	Type	Diamètre (mm.)	Épaisseur (mm.)	Matériau	Ville	Lieu de conservation	N° d'inventaire
Jean-Baptiste Nini	Moule	130	26	Terre cuite	Vendôme	Hôtel des ventes. Rouillac.	n.r
Jean-Baptiste Nini	Médaille	120	7	Terre cuite	Blois	Musée du château.	861-199-28
Jean-Baptiste Nini	Médaille	116	7	Terre cuite	Chaumont-sur-Loire	Château de Chaumont.	MH54202-S3
Jean-Baptiste Nini (après?)	Médaille	110	6	Terre cuite	New-York	Metropolitan Museum.	52.133.7

**Tableau de comparaison des dimensions des portraits de Jacques (James)-Donation Leray de Chaumont, 1783. (tableau.e)**

Artiste	Type	Diamètre (mm.)	Épaisseur (mm.)	Matériau	Ville	Lieu de conservation	Numéro d'inventaire
Jean-Baptiste Nini	Moule	165	31	Terre cuite	Vendôme	Hôtel des ventes Rouillac.	n.r
Jean-Baptiste Nini	Médaille	159	n.r	Terre cuite	Chaumont-sur-Loire	Château de Chaumont.	MH54202-P1
Jean-Baptiste Nini	Médaille	144	10	Terre cuite	Blois	Musée du château	861-199-41

III) Reproduction du contrat passé entre Jacques-Donatien Leray de Chaumont et Jean-Baptiste Nini 1er Octobre 1772, Blois, Archives départementales du Loir-et-Cher, Fonds Gulpin, F2069.



Reproduction du contrat entre Jacques-Donatien Leray de Chaumont et Jean-Baptiste Nini, 1er Octobre 1772, n°1, Blois, Archives départementales du Loir-et-Cher, Fonds Gulpin, F2069.

article 3<sup>e</sup>

Monsieur de Chaumont s'oblige de son côté

1<sup>o</sup> a payer les frais de voyage dudit S<sup>r</sup> Nini, l'Emballage et le port de tout ce qui compose son atelier à Paris.

2<sup>o</sup> De lui fournir à Chaumont un logement convenable pour lui et pour sa famille et pour y monter les ateliers nécessaires à son travail en tout genre et qui soit tel par rapport aux ouvrages de tuilerie que l'on y puim faire construire avec commodité un petit four à la mode des faiseurs de Carreaux à Paris ou l'on fera cuire chaque semaine de l'annee sans interruption ce qui suppose qu'il sera entouré de lieux propres à faire secher pendant l'hiver les ouvrages destinés à la cuisson.

3<sup>o</sup> De lui avancer ce qu'il lui faudra pour faire venir de Madrid à Chaumont sa femme et sa fille.

4<sup>o</sup> De lui fournir annuellement quatre cordes de bois pour son chauffage.

5<sup>o</sup> De faire toute les depences nécessaires pour la construction des fours et hangars et autres choses nécessaires pour mettre les tuileries en état d'exploitation, même de payer s'il en est nécessaire pendant quelque temps un ouvrier de bois pour veiller à la construction du petit four et à son chauffage.

6<sup>o</sup> De faire aussi toutes les depences qu'exigeront l'arrangement des ateliers dudit S<sup>r</sup> Nini et la construction des outils propres à graver et à tailler le Cristal le dit S<sup>r</sup> Nini ne pourra pour tout rien repeter de ce qu'il en fera par l'avenir.

article 4<sup>e</sup>

Il est convenu une fois fait aux frais de monsieur de Chaumont tous les bénéfices des ouvrages entiers qui se fabriqueront devant partager par moitié entre lui et l'edit S<sup>r</sup> Nini, M. de Chaumont fera les avances

Du tirage et du transport des terres, du bois pour le chauffage des fours et du payement des ouvriers et il n'aura de bénéfice qu'après le paiement qui aura été fait de ces objets, ainsi que de ce qu'il en pourra coûter pour l'entretien des fours et des outils, s'il y a des pertes elles seront également supportées par moitié.

article 5.

Comme le bois se prendra sur la terre de M. Dechaumont il sera fourni par lui au même prix qu'il le vendra au public.

article 6.

Desquels instruments les outils et les creux et poinçons de Médailles qui composent actuellement Le tellier dudit S. Nini à lui seront cédés à Chaumont et en sera fait un double entre lui et le fondé de pouvoirs de M. Dechaumont afin qu'ils ne se trouvent point confondus dans les outils qui seront construits par la suite.

L'usage et le produit de ces outils seront communs à Dechaumont et audit S. Nini, les outils nouveaux qui seront faits appartiendront audit S. Chaumont excepté les nouvelles médailles que ledit S. Nini fera, la propriété de ces creux et de ces poinçons sera partagée entre lui et ledit S. Chaumont.

Mais lors du décès dudit S. Nini il sera audit S. Dechaumont et à ses ayans cause de les outils actuels et les nouveaux creux et poinçons médailles en payant à ses héritiers la valeur il seront estimés.

article 7.

Comme ledit S. Nini se servira des outils qu'il a actuellement et aux nouveaux qui seront nécessaires ils seront par lui aux frais de sondit Dechaumont lorsqu'il auront besoin de que lui s'achet de lui se car prévu par l'article 6. ne soit p

Reproduction du contrat entre Jacques-Donatien Leray de Chaumont et Jean-Baptiste Nini, 1er Octobre 1772, f°3, Blois, Archives départementales du Loir-et-Cher, Fonds Gulpin, F2069.

Article 8<sup>e</sup>

Ledit S<sup>r</sup> Nini rendra à mondit S<sup>r</sup> De Chaumont ce qu'il lui aura avancé pour le voyage de sa femme et de sa fille sur la moitié des bénéfices

Article 9<sup>e</sup>

La présente Société finira par la mort dudit S<sup>r</sup> Nini seulement.

Article 10<sup>e</sup>

Mondit S<sup>r</sup> Dechaumont pour récompenser ledit S<sup>r</sup> Nini des soins qu'il se donnera pour monter à sailler et à graver le Cristal lui crée et constitue par ces présentes Doulx Cent. Nove à de rente et pension viagère Exempte de toutes retenues des vingtièmes et autres impositions publiques à la charge par ledit S<sup>r</sup> Nini d'employer tout son temps et son soin sans Exiger aucun autre Salaire et toutes ses dépenses Expresses ci dessus laquelle rente et pension viagère Mondit S<sup>r</sup> Dechaumont s'oblige de payer audit S<sup>r</sup> Nini à compter de ce jour par quartier jusqu'à sa mort acqui il affecte obligé et hypothèque sa terre de Chaumont et de prudance seulement.

Pour l'exécution des présentes les parties s'ont domiciliés chacun en leur demeure à Paris ci devant déclarés auquel lieu subsistant domiciliant obligé et convenant fait et passé à Paris le premier à l'égard de mondit S<sup>r</sup> Dechaumont en sa demeure susdésignée et pour ledit S<sup>r</sup> Nini en l'Étude l'an mil Sept cent Sixante deux le premier jour d'Octobre ont signé Laminant des présentes demeuré à M<sup>r</sup> Dehorain l'un des Notaires sou signés.

F 2069



# ROUILLAC

*Commissaires-Priseurs  
Expert près la Cour d'Appel*

*L'ensemble de moules étudié ici  
dans le cadre d'un partenariat noué en 2010 entre*

*la maison de ventes aux enchères Rouillac  
et l'Université François Rabelais à Tours*

*sera présenté aux enchères  
lors de la 28<sup>e</sup> vente Garden party  
qui se tiendra le 12 juin 2016  
au château d'Artigny en Touraine.*

[www.rouillac.com](http://www.rouillac.com)

---

22, bd Béranger 37000 TOURS

Tél. 02 47 61 22 22